



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

inpi



ACQUÉRIR
DES CONNAISSANCES EN PI



BREVETS

SE PROFESSIONNALISER
EN PI



MARQUES

SE FORMER
À LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



DESSINS &
MODÈLES



FORMALITÉS
D'ENTREPRISES

PILOTER
SA STRATÉGIE PI

2023

SAVOIR
VALORISER
LA RECHERCHE
& L'INNOVATION

SOMMAIRE

04	FORMEZ-VOUS AVEC L'ACADÉMIE INPI
06	ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES EN PI
08	APPROFONDIR SES CONNAISSANCES EN PI
10	SE PROFESSIONNALISER EN PI : CERTIFICATS BREVETS, MARQUES ET DESSINS ET MODÈLES
12	SE FORMER AUX PROCÉDURES PI DÉMATERIALIZEDES DE L'INPI
14	SAVOIR VALORISER LA RECHERCHE & L'INNOVATION
16	PILOTER SA STRATÉGIE PI POUR LES ENTREPRISES
18	SE FORMER AU GUICHET FORMALITÉS D'ENTREPRISES
20	NOS RESSOURCES PÉDAGOGIQUES
22	COMMENT SUIVRE NOS FORMATIONS ?

ÉDITO



« Depuis plus de 20 ans, l'INPI développe les compétences en matière de propriété intellectuelle (PI) des professionnels, quel que soit leur niveau de connaissance, leur métier ou leur domaine d'activité. Cette année, nous sommes fiers de fêter les 20 ans de nos Certificats. Ce sont plus de 1000 certificats délivrés aux assistants brevet (CAB), assistants marque (CAM) et animateurs en propriété intellectuelle (CAPI), une référence exigée par les employeurs pour attester des compétences PI de leurs talents et futurs talents. Les enseignements reçus au cours du CAB et du CAM permettent aux certifiés d'aborder les examens nouvellement proposés au niveau européen avec plus de succès.

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'INPI s'attache à délivrer des formations pratiques et expertes sur des thématiques juridiques et techniques actuelles en France et à l'international.

Les modalités pédagogiques mises en œuvre dans l'ensemble des formations sont innovantes : classes virtuelles, MOOCs, jeux pédagogiques..., tout est fait pour assurer l'engagement de l'apprenant. Les formateurs sont choisis en fonction de leur niveau d'expertise, de la qualité de leur enseignement et de leur passion à transmettre leurs connaissances.

2023 sera également l'année où toutes les formalités d'entreprises seront réalisées sur le Guichet unique opéré par l'INPI, plateforme dématérialisée pour réaliser les démarches de création, modification et cessation d'entreprises. Pour permettre aux professionnels des formalités d'entreprises et aux usagers du Registre national des entreprises de s'approprier ces nouveaux outils, l'INPI a conçu des formations et des webinaires dédiés.

Face aux nouveaux défis de l'innovation et aux évolutions réglementaires c'est, plus que jamais, le moment de vous former à l'INPI ! »

François-Xavier de Beaufort
Directeur
de l'Action Économique

FORMEZ-VOUS AVEC L'ACADÉMIE INPI !



Pourquoi se former avec l'Académie INPI ?

Acteur majeur de la réglementation et des procédures en matière de propriété industrielle (PI) en France, l'INPI déploie depuis plus de 20 ans un programme de sensibilisation et de formation à la propriété intellectuelle pour vous aider à relever les défis de l'innovation, de sa protection et de sa valorisation. L'Institut accompagne également sur le terrain, au quotidien, les porteurs de projets et entreprises dans leurs démarches et le pilotage de leur stratégie en propriété industrielle (PI).

Toujours à la pointe des actualités en la matière, nos formations visent à l'acquisition et au perfectionnement des connaissances en matière de PI, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités d'entreprises avec le Guichet unique ouvert en 2022.

À qui s'adresse notre offre de formation ?

À l'ensemble des professionnels de la propriété industrielle (juristes, ingénieurs, assistants de cabinets de conseils en PI, chefs de services propriété industrielle, acteurs publics et privés du développement économique et des formalités d'entreprises), de l'innovation et de la recherche.

L'Académie vous accompagne dans la construction de vos parcours de formation !

Formations inter-entreprises ou en intra, courtes ou inscrites dans la durée, notre équipe est à votre service pour construire avec vous le parcours thématique et les modalités pédagogiques répondant à vos besoins.

Vous souhaitez motiver et créer une émulation au sein de vos équipes ou autour d'un projet, optez pour une formation en intra. Nous établissons avec vous le programme souhaité à partir de nos thèmes de formations au catalogue (sur devis), et selon les modalités adaptées aux besoins pratiques de votre entreprise (présentiel ou distanciel, dans vos locaux ou à l'extérieur).

Former vos collaborateurs à la PI vous permet de répondre concrètement et efficacement à vos enjeux de création et d'innovation.

NOS ATOUTS

20 années d'expérience au service de la formation PI

Depuis 20 ans, l'INPI construit son expertise d'organisme de formation avec 2 principaux objectifs : la qualité de nos prestations et la satisfaction de nos clients.

Grâce à cette longue expérience et notre exigence qualité, nos formations et certificats sont reconnus et plébiscités par les professionnels du secteur.

Une offre de formation variée et toujours d'actualité

Couvrant tous les sujets de la propriété intellectuelle (marques, brevets, dessins et modèles, secteur de la recherche, stratégie pour les entreprises...), aussi bien sur le marché français qu'à l'international, nous avons des formations pour tous les niveaux !

Que vous découvriez la propriété intellectuelle ou que vous souhaitiez perfectionner vos connaissances et compétences en la matière, que vous cherchiez une formation courte ou bien un parcours certifiant, nous avons la formation adaptée à vos besoins.

De plus, nos contenus sont à la pointe de l'actualité, incorporant toutes les nouveautés et tendances du domaine.

Des modalités pédagogiques adaptées

Pour vous permettre d'atteindre au mieux les objectifs opérationnels de nos formations, notre équipe Académie INPI met en place les modalités pédagogiques les plus adaptées.

Que ce soit à distance ou en présentiel, ces modalités pédagogiques visent à vous apporter une expérience formation qualitative, engageante et participative :

- ▶ Echanges entre pairs
- ▶ Jeux pédagogiques
- ▶ Modules e-learning
- ▶ Quiz de validation des acquis
- ▶ Cas pratiques et mises en situation collaboratives
- ▶ Classes virtuelles
- ▶ Espace apprenant en ligne
- ▶ Ressources additionnelles
- ▶ Calendrier dynamique des sessions
- ▶ ...

Une équipe de 100 formateurs experts

Avec l'Académie INPI, vous bénéficiez de l'expertise d'intervenants reconnus dans leurs différentes spécialités et formés aux méthodes pédagogiques modernes pour optimiser votre apprentissage !

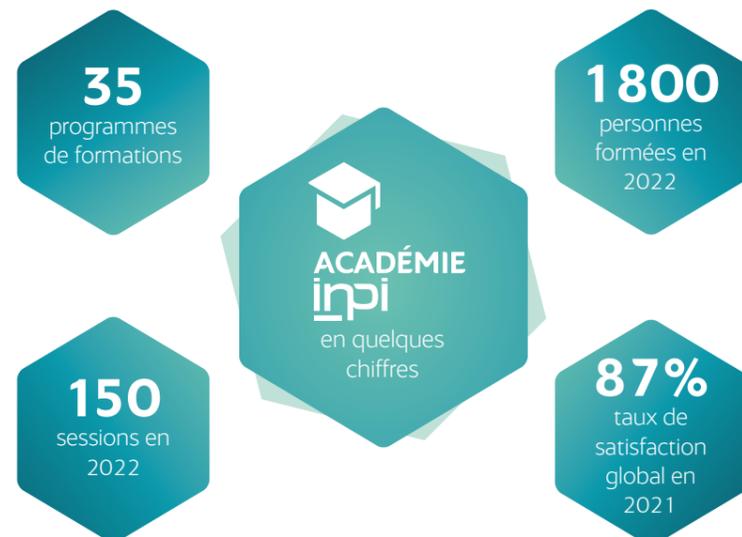
Afin de vous apporter une formation variée et complète sur la PI, une partie de nos formateurs sont des experts de l'INPI (juristes marques, ingénieurs brevets, chargés d'affaires, examinateurs de titres...) tandis que pour l'autre ce sont des intervenants externes, partageant leurs retours d'expérience et conseils avisés (conseils en propriété intellectuelle, avocats et juristes spécialisés, responsables PI de grandes entreprises, directeurs de transfert de technologie et de valorisation, responsables R&D...).

97,9%

TAUX DE SATISFACTION
SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS
DE NOS FORMATIONS
EN 2021

90,7%

TAUX DE SATISFACTION
SUR L'ANIMATION
DE NOS FORMATIONS
EN 2021



NOTRE GAGE DE QUALITÉ



L'INPI est certifié QUALIOPI

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES EN PI



Parce que la culture et le réflexe PI sont essentiels au succès de projets créatifs ou innovants, découvrez toutes nos formations et outils pour acquérir en individuel ou en collectif les fondamentaux de ce domaine.

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES EN PI

OBJECTIFS

- Découvrir la PI pour vous sensibiliser aux enjeux économiques liés à la propriété intellectuelle
- Connaître les différentes protections en matière de droit de PI, essentielles pour votre développement économique

LISTE DE NOS FORMATIONS

- MOOCs
- Comprendre la propriété intellectuelle
- Les marques : Initiation
- Les brevets : Initiation
- Protéger le design par les dessins et modèles
- Zoom sur : la propriété intellectuelle au service de l'entreprise
- Zoom sur : le nom de domaine de A à Z

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Acteurs de la vie économique souhaitant acquérir les bases de la propriété intellectuelle.



Taux de satisfaction

92 %

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"Nous ne sommes pas dans la théorie mais dans la réalité de ce que l'on peut vivre au quotidien."

"Les échanges entre participants confrontés directement à des questions PI dans leur vie professionnelle."



"LA PI n'est plus seulement un moyen de protection dans une économie faisant une part croissante à l'immatériel, elle est devenue un outil essentiel permettant de valoriser et sécuriser davantage les actifs d'une entreprise."

Alexandre Lebki
Conseil en propriété industrielle
Associé fondateur, Cabinet Camus - Lebki

APPROFONDIR SES CONNAISSANCES EN PI



Dans un contexte de compétition internationale exacerbée, la propriété industrielle constitue l'un des leviers majeurs pour valoriser l'innovation et favoriser la croissance des entreprises.

L'INPI accompagne dans ce défi les praticiens de la PI en proposant des formations de perfectionnement, toutes construites autour d'un thème clairement identifié afin que vous trouviez aisément la formation qui correspond à votre besoin.



APPROFONDIR SES CONNAISSANCES EN PI

OBJECTIFS

- Définir des choix stratégiques en PI
- Savoir mieux gérer et faire respecter ses droits tout en tenant compte de ceux des autres
- Comprendre les enjeux des dépôts de titres au niveau national, européen et international
- Acquérir des compétences dans l'exploitation des bases de données de propriété industrielle

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Personnes maîtrisant les principes généraux du droit des titres de PI et souhaitant se perfectionner.
- Personnes ayant à gérer les procédures administratives des titres de PI.

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Les marques : perfectionnement
- Les brevets : perfectionnement
- Zoom sur : les procédures de la marque française
- Zoom sur : les procédures de la marque de l'Union européenne
- Zoom sur : les procédures de la marque internationale
- Zoom sur : les procédures du brevet français
- Zoom sur : les procédures du brevet européen
- Zoom sur : les procédures de la demande internationale de brevet (PCT) - Initiation
- S'initier à l'utilisation des bases de données brevets
- Établir la nouveauté d'une invention grâce à l'information brevet
- Établir la liberté d'exploitation et la validité grâce à l'information brevet
- Construire et mettre en œuvre une veille concurrentielle brevet



Taux de satisfaction

88 %

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"La possibilité d'échanger avec des praticiens qui connaissent très bien le sujet, présentent des problématiques auxquelles ils ont été confrontés et comment ils les ont résolues."

"Les exemples concrets apportés par les formateurs, la richesse des informations reçues."



"Aujourd'hui, dans un univers globalisé et très compétitif, la PI est l'un des seuls moyens pour les entreprises de protéger et de défendre leurs biens immatériels."

Serge Calisti
Patent analytics & clearance leader,
General Electric Medical System (Healthcare)



"Véritables échanges pratiques, ces formations transmettent toutes les clés pour faciliter l'obtention et la protection de titres."

Floriane Dufour
Juriste marque, INPI

SE PROFESSIONNALISER EN PI : CERTIFICATS BREVETS, MARQUES ET DESSINS ET MODÈLES



L'Académie INPI a pour but de dispenser tout au long de la vie professionnelle, un enseignement d'excellence et reconnu, à jour des évolutions juridiques et techniques dans notre domaine. Aussi, pour former les professionnels de la PI et assurer un socle de connaissances et de compétences pertinentes, nous avons créé en partenariat étroit avec les professionnels les Certificats INPI : un cycle de formations d'une douzaine de journées avec à la clé un certificat reconnu.

Nos certificats d'assistant Marques, Dessins et Modèles (CAM) et Brevets (CAB) à destination des assistants juridiques, ou de cabinets de conseil PI, de juristes et ingénieurs en entreprise sont plébiscités et recommandés par la profession pour l'exercice de ces fonctions.



SE PROFESSIONNALISER EN PI : CERTIFICATS BREVETS, MARQUES ET DESSINS ET MODÈLES

OBJECTIFS

- Connaître de manière approfondie les différentes étapes des procédures des titres au niveau national et international
- Maîtriser les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers
- Développer autonomie et méthodes de travail

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Assistant(e)s des services de propriété industrielle d'entreprise, de cabinets de conseil en propriété industrielle ou d'avocats spécialisés.

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Certificat d'assistant Marques, Dessins et Modèles (CAM)
- Journée OPTIM' CAM
- Certificat d'assistant Brevets (CAB)
- Journée OPTIM' CAB



Certificat d'assistant Marques, Dessins et Modèles (CAM)

Taux de satisfaction

78 %

Taux de réussite - Session 2022

67 %

Certificat d'assistant Brevets (CAB)

Taux de satisfaction

83 %

Taux de réussite - Session 2022

82 %

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"Les intervenants dans leur ensemble sont très compétents dans leur domaine, dynamiques et pédagogues. Ils sont passionnés par leur métier et cela se ressent."

"Les exercices pratiques sont un plus à chaque étape de la formation."



"La marque constitue un actif important de l'entreprise et assurer au mieux sa protection est indispensable dans un monde de plus en plus concurrentiel."

Sylvain Moins
Directeur juridique adjoint propriété intellectuelle, L'OREAL



"Maîtriser la propriété intellectuelle dans une économie mondialisée et concurrentielle est un atout."

Guillaume Faget
Ingénieur brevet, Direction de la propriété industrielle, INPI

SE FORMER AUX PROCÉDURES PI DÉMATÉRIALISÉES DE L'INPI



Pour vous fournir toutes les informations et bons réflexes à avoir dans l'utilisation des outils de dépôt électronique des titres de PI, l'Académie INPI propose des formations gratuites et pratiques.



SE FORMER AUX PROCÉDURES PI DÉMATÉRIALISÉES DE L'INPI

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le portail des e-procédures INPI
- Réaliser et suivre un dépôt de titre en ligne
- Intervenir dans une procédure de dépôt

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Maîtriser les outils de dépôt de marque
- Maîtriser les outils de dépôt de dessins et modèles
- Maîtriser les outils de dépôt de brevet
- Rédiger un brevet au format Docx

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Personnes en charge de la gestion administrative des marques, brevets, dessins et modèles.



Taux de satisfaction

88 %

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"Formation pratique pour mieux connaître les outils électroniques de dépôt."



"Pratiquer pour maîtriser les outils de dépôt en ligne, c'est agir pour protéger ses innovations."

Stéphanie Gallant
Assistante information propriété industrielle,
Direction de l'Action économique, INPI

SAVOIR VALORISER LA RECHERCHE & L'INNOVATION



Comprendre la propriété intellectuelle ainsi que son application est essentiel pour la protection et la valorisation des technologies.

Et pour ceux qui œuvrent dans la valorisation de l'innovation, le Certificat animateur Propriété Intellectuelle (CAPI) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer l'aide à la décision dans les centres de recherche, universités ou organismes consulaires, incubateurs, PME et start-up deeptech.



SAVOIR VALORISER LA RECHERCHE & L'INNOVATION

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases juridiques permettant d'assurer un rôle d'aide à la décision vis-à-vis des PME, services R&D, chefs de laboratoires, universités, chercheurs
- Savoir mieux accompagner les équipes internes, ses clients et adhérents pour mieux gérer la valorisation des résultats de R&D
- Identifier les enjeux et comprendre les règles de PI liés à la R&D collaborative et au transfert public privé

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Partenaires du développement économique et technologique des entreprises et des centres de recherche, centres techniques et pôle de compétitivité.
- Chargés de mission, conseillers techniques, chargés d'affaires.

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Certificat d'animateur propriété intellectuelle (CAPI) en collaboration avec le Réseau C.U.R.I.E
- Journée OPTIM' CAPI
- Zoom sur : la propriété intellectuelle au service de la recherche
- [Alliance PI Master Class](#)



Certificat d'animateur propriété intellectuelle (CAPI)

Taux de satisfaction

88 %

Taux de réussite - Session 2021/2022

100 %

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"Grande hauteur de vue des formateurs et leur enthousiasme, la qualité des documents fournis."

"Nombreuses interactions avec les participants sur des cas concrets."



"Avec l'avènement de l'économie de la connaissance, la maîtrise de la propriété intellectuelle est stratégique pour favoriser le développement du transfert de technologie et des collaborations de recherche par les chercheurs et les entreprises."

Cyrille Chapon
Directeur marketing et transfert, SATT Ouest valorisation



"Connaître les outils de PI et savoir les utiliser est essentiel pour défendre vos innovations et développer votre activité."

Patricia Maufroy
Ingénieur brevets, Responsable du service mécanique, Direction de la propriété industrielle, INPI

PILOTER SA STRATÉGIE PI POUR LES ENTREPRISES



PILOTER SA STRATÉGIE PI POUR LES ENTREPRISES

OBJECTIFS

- Construire des stratégies de dépôt de titres en France et à l'international, adaptées aux objectifs de l'entreprise
- Structurer des process internes de gestion des innovations et de la PI
- Gagner en autonomie dans la sécurisation des innovations
- Obtenir une vision stratégique 360 degrés grâce à des intervenants experts et un diagnostic personnalisé

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Dirigeants managers de PME, start-up, ETI innovantes et ayant une expérience en propriété industrielle.

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Master Class PI en collaboration avec la CNCPI
- Webinaires : Les rendez-vous INPI



Taux de satisfaction

87 %

Coachings réalisés en entreprise depuis 2012

1527

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"J'ai pu acquérir des connaissances fondamentales sur la propriété des marques avec des intervenants de l'INPI."

Pascal Chaillon, PDG de Colorey

"Utilisation stratégique des brevets, rédaction des contrats, structuration des process, recommandations sur des cas pratiques : aujourd'hui les questions de PI sont parfaitement intégrées par nos équipes."

Félix Baezner, Directeur général de Capsa Container



"La stratégie d'innovation et la stratégie PI la soutenant sont en perpétuelle évolution, il est indispensable de mettre à jour ses pratiques et ses connaissances ; la formule Master Cass PI permet de multiplier questionnements et expériences pour challenger sa stratégie et sa pratique PI."

Géraldine Guery-Jacques
Directrice PI Brevets du leader mondial du petit équipement domestique, le groupe SEB; qualifiée en brevet, 20 ans d'expérience PI en industrie.



"La Master Class PI : c'est LA réponse personnalisée aux besoins de chaque entreprise qui souhaite construire une stratégie en propriété intellectuelle adaptée à son profil et à ses enjeux. Grâce à l'alternance des journées théoriques et des coachings pratiques en entreprise, vous pourrez construire un plan d'actions concret."

Caroline Marquet
Adjointe au délégué, INPI Nouvelle Aquitaine.

SE FORMER AU GUICHET FORMALITÉS D'ENTREPRISES



Le Guichet électronique des formalités d'entreprises est le portail internet sécurisé, auprès duquel toute entreprise est tenue de déclarer sa création, la modification de sa situation ou la cessation de ses activités à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette formation gratuite vise à faire un tour d'horizon des principales évolutions et fonctionnalités de ce guichet.



SE FORMER AU GUICHET FORMALITÉS D'ENTREPRISES

OBJECTIFS

- Découvrir les évolutions du Guichet et en comprendre son fonctionnement
- Savoir déclarer des formalités d'entreprises via le Guichet électronique

LISTE DE NOS FORMATIONS

- Maîtriser le guichet électronique des formalités d'entreprises
- Les webinaires

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

- Les professionnels ayant mandat pour réaliser les formalités d'entreprises.



Taux de satisfaction

81 %



"Maîtriser ce nouveau portail internet c'est gagner du temps dans la réalisation et le suivi de vos démarches d'entreprises."

Godefroy Leménager
Chef de projet Guichet unique, registre général, INPI

CE QUE NOS STAGIAIRES APPRÉCIENT

"Explications claires, le Guichet électronique a été élaboré de manière assez intuitive."

"En distanciel, cette formation permet d'appliquer directement sur son poste de travail la procédure à suivre !"

NOS RESSOURCES À DISPOSITION

Animez vos ateliers et vos formations en utilisant les outils spécialement conçus pour faciliter la compréhension et ancrer les notions acquises sur la PI.



Jeux pédagogiques

La ludopédagogie ou "gamification" est l'une des pédagogies les plus innovantes de ces dernières années.

Il s'agit d'utiliser les mécanismes des jeux de cartes, de société ou des jeux vidéo dans le but d'apprendre tout en s'amusant mais pas seulement : ces jeux sérieux favorisent l'attention, la motivation et l'implication des apprenants !

L'utilisation de ces outils originaux et efficaces facilite la compréhension de la PI tout en optimisant l'acquisition de connaissances.



L'INPI a créé et met à disposition gratuitement 4 jeux pédagogiques qui permettent une acculturation aux sujets de la propriété intellectuelle mais aussi d'approfondir ses connaissances.

Ils peuvent être utilisés en formation ou lors de sessions de sensibilisation, en introduction de réunion, en pause-café... ; seuls, ou en complément d'une autre pratique pédagogique.



QUI DÉPOSE ?

Qui dépose ? est un jeu de dés pour aider à s'approprier les notions d'inventions de salariés au cours duquel il faut rattacher une situation donnée par la combinaison de dés obtenue (statut du salarié, du contrat, cadre de l'invention...) à une catégorie d'invention.



CHRONO PI

Serez-vous le plus rapide ? Chrono'PI est un jeu où il faut faire deviner un maximum de mots mystères à son équipe en un minimum de temps. Les cartes mots peuvent être préalablement sélectionnées pour adapter le niveau du jeu ou aborder une thème spécifique de la PI.



OBJECTIF PI

Testez vos connaissances sur la PI ! Objectif PI est un jeu de l'oie, qui peut se jouer avec ou sans plateau où le but est de répondre correctement au plus de questions possibles pour obtenir un maximum de jetons récompense.



PI' OCH

PI'och est un livret d'activités ludo-pédagogiques sur le thème de la propriété intellectuelle et propose 16 mini-jeux variés :

- ▶ Mots mêlés
- ▶ Mots croisés
- ▶ Jeu d'association de notions
- ▶ Jeu de correspondance
- ▶ Texte à trous
- ▶ Jeu des intrus
- ▶ ...

Découvrez nos jeux pédagogiques et commandez-les



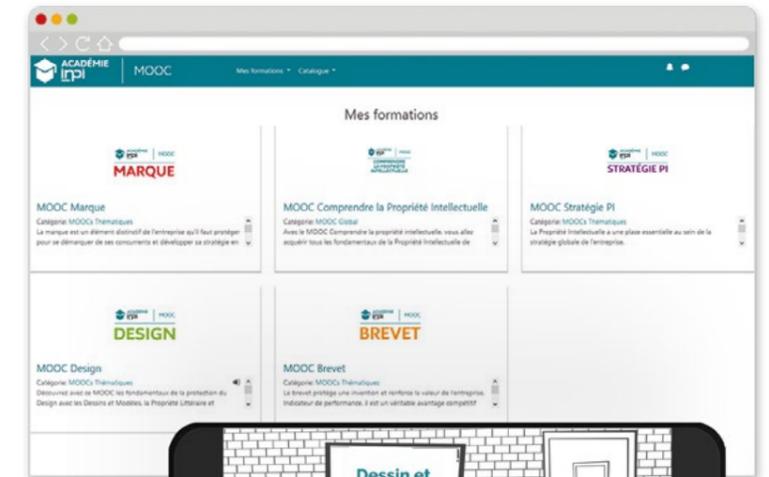
MOOCs



Se former à la propriété intellectuelle n'a jamais été aussi simple et ludique !

Contenus vidéos, activités interactives, interventions de spécialistes reconnus, quiz de validation... les MOOCs INPI apportent les premières notions indispensables sur la propriété intellectuelle directement en ligne via ordinateur, tablette ou smartphone. Gratuits, modulables et à votre rythme, [découvrez nos MOOCs !](#)

Nos MOOCs INPI sont déployés dans les programmes de l'enseignement supérieur, car il est essentiel de sensibiliser et former les futurs acteurs économiques à cette matière particulièrement stratégique !



Une formation modulaire selon vos besoin !

Vous voulez vous initier à la propriété intellectuelle ?

Choisissez le MOOC « Comprendre la PI », une initiation complète de 8 heures. À faire en 1 journée, 1 semaine, 1 mois... C'est vous qui décidez !

Vous voulez compléter vos connaissances ?

Initiez-vous à un thème particulier en propriété intellectuelle (2h)



Découvrez les MOOCs INPI



Etablissement de l'enseignement supérieur, vous souhaitez intégrer les MOOCs INPI dans le cursus de vos étudiants ? L'INPI est en mesure de vous renseigner et de vous accompagner dans leur mise en place.

Contactez-nous via notre formulaire

Aller dans la rubrique "Vous renseigner sur une formation" / "MOOC Inpi".

COMMENT SUIVRE NOS FORMATIONS ?

Si vous êtes en situation de handicap et avez des besoins spécifiques en termes d'accessibilité ou d'aménagement, contactez-nous.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR VOUS :
academie@inpi.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au 28/07/2022

Pour les Master Class, le prix indiqué couvre la présence de deux participants maximum lors des ateliers collectifs. Les ateliers personnalisés ne sont pas soumis à cette restriction puisqu'ils sont organisés dans les locaux du client, ou sur demande de ce dernier, dans les locaux de l'INPI.

Les déjeuners des ateliers collectifs pour les Master Class et pour les formations sont pris en charge par l'INPI et inclus dans le montant à régler par le client.

PAIEMENT

Les prix sont établis nets de taxe, l'INPI étant un établissement public non assujéti à la TVA. Le paiement est à effectuer à l'inscription, comptant, au plus tard à la date d'échéance inscrite sur la facture, soit 10 jours ouvrables avant le début de la formation, par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INPI, par prélèvement sur le compte client ou par virement bancaire. Les références du compte de l'INPI sont les suivantes :

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001000008	56	TPPARIS
Identifiant international de compte bancaire – IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0000 856				
BIC : TRPUFRP1				
INPI AGENCE COMPTABLE 15 rue des Minimes CS 50001 92677 Courbevoie Cedex				

MODALITES PRATIQUES

Les horaires et lieux des formations sont indiqués sur le programme de formation, et le cas échéant, sur les convocations.

En cas de nécessité, l'INPI se réserve la possibilité de remplacer les intervenants et d'apporter les modifications utiles aux programmes.

En l'absence du paiement et d'un exemplaire de la convention signé et revêtu du cachet du client, l'INPI ne pourra accueillir le stagiaire en formation. L'INPI se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client.

A l'issue de la formation, l'INPI s'engage à transmettre :

- Au stagiaire, l'attestation de fin de formation ;
- Au client, le certificat de réalisation.

ANNULATION, DESISTEMENT OU ABSENCE

Tout désistement à l'initiative du client doit être communiqué par courriel à l'INPI, à l'adresse academie@inpi.fr pour les formations catalogues et à masterclass@inpi.fr pour les Master Class.

Toute action de formation commencée est due dans son intégralité. Les indemnités restant à la charge du client, en cas de désistement, ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue du client et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement.

En cas d'annulation par le client

- Plus de 30 jours ouvrés avant le début de la formation : remboursement intégral.
- Entre 30 jours et 10 jours ouvrés avant le début de la formation : remboursement à hauteur de 70% du montant versé.
- Moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation : aucun remboursement. En cas d'absence le jour de la formation, l'ensemble des frais pédagogiques restera dû, et aucun remboursement par l'INPI ne pourra être effectué.

Un remplacement par un autre collaborateur peut être effectué sous conditions (contacter l'INPI). Toute demande doit être adressée à l'INPI par courriel avec mention des coordonnées de la personne remplaçante.

ANNULATION ET REPORT PAR L'INPI

Si le nombre de participants à une session est insuffisant, pour des raisons pédagogiques, l'INPI se réserve le droit d'annuler ou reporter la promotion/formation au plus tard dix jours avant la date de lancement de la formation.

Le client pourra choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

En cas de report par l'INPI, les frais d'inscription préalablement versés seront remboursés entièrement si le client ne choisit pas une nouvelle date de formation dans le calendrier.

En cas d'annulation par l'INPI, les frais d'inscription préalablement versés seront remboursés entièrement.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'INPI met en oeuvre un traitement en vue d'assurer la gestion administrative de vos demandes de formation dans le cadre de sa mission de formation à la propriété industrielle (article L.411-1 1° CPI).

Les informations recueillies par l'INPI (nom, prénom, organisme, courriel, adresse postale, numéro de téléphone) sont toutes obligatoires pour ce traitement.

Elles sont uniquement destinées aux services de l'INPI et stockées sur les serveurs sécurisés de la plateforme LMS de notre sous-traitant dont les serveurs sont situés en Europe. Elles sont conservées par l'INPI pendant toute la durée contractuelle puis jusqu'à trois ans à compter de la fin de la relation contractuelle.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition en vous adressant à academie@inpi.fr. Vous pouvez aussi consulter notre page dédiée à la protection des données personnelles sur le site inpi.fr : www.inpi.fr/fr/donnees-personnelles.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par les lois et règlements français. En cas de difficultés sur l'interprétation ou lors de leur exécution, il sera recherché une solution à l'amiable et à défaut, le litige sera porté devant les juridictions françaises dont dépend le siège de l'INPI.

01

CHOISIR VOS FORMATIONS



02

VOUS CONNECTER À VOTRE ESPACE CLIENT PERSONNALISÉ

- ✓ Compléter le dossier d'inscription en ligne et procéder au paiement.
- ✓ Retrouver le suivi de vos demandes d'inscriptions.

03

ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL DE TRAVAIL EN LIGNE DÈS VALIDATION DE L'INSCRIPTION ET DU PAIEMENT

- ✓ Retrouver toutes les informations utiles à la formation.
- ✓ Participer aux formations en présentiel, en blended learning ou en classes virtuelles.
- ✓ Télécharger les supports de cours.
- ✓ Échanger avec vos co-apprenants, avec vos formateurs, avec l'INPI.
- ✓ Aller plus loin en :
 - accédant à des ressources de formation interactives ;
 - approfondissant votre formation ;
 - découvrant l'ensemble de l'offre de formation de l'INPI.



04



SUIVRE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL SE RENDRE SUR LE LIEU DE FORMATION

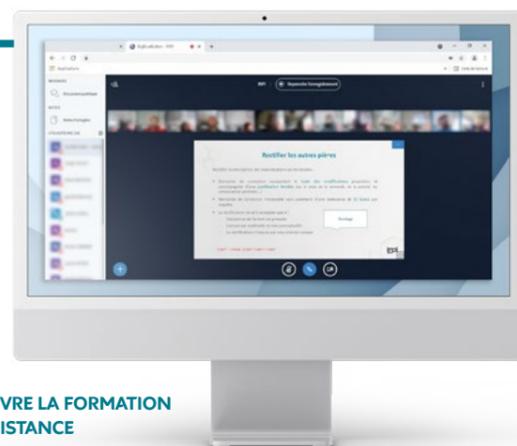
INPI Lille :
97 Boulevard Carnot
59040 Lille
Situé à 5 minutes à pied des gares.



SUIVRE LA FORMATION À DISTANCE

SE CONNECTER À SA CLASSE VIRTUELLE

- ✓ Étape n°1 - Connexion à l'espace formation sur inpi.fr : utiliser l'adresse e-mail renseignée lors de l'inscription à la formation.
- ✓ Étape n°2 - Accès à votre espace apprenant dans l'onglet « FORMATIONS ».
- ✓ Étape n°3 - Accéder à la classe virtuelle de votre formation et rejoindre la classe.
- ✓ Étape n°4 - Activer votre caméra et votre micro.



inpi



inpi.fr



academie@inpi.fr



INPI Direct

+33 (0)1 56 65 89 98



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.